

L'établissement gallo-romain de Bernex GE

Autor(en): **Paunier, Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte = Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie = Annuario della Società Svizzera di Preistoria e d'Archeologia**

Band (Jahr): **56 (1971)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-115452>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ÉTABLISSEMENT GALLO-ROMAIN DE BERNEX GE

I. DÉCOUVERTE ET FOUILLES

La présence d'un établissement gallo-romain sur les flancs du coteau de Bernex avait été signalée il y a plusieurs années déjà par M. Louis Blondel sur la foi des nombreux témoins archéologiques récoltés à la surface des champs, en particulier des fragments de tuiles, du mortier blanc avec adjonction de brique et du verre romain¹; de son côté, l'ancien propriétaire du terrain avait trouvé un certain nombre de monnaies dont la plus ancienne appartient à Jules César et la plus récente à Numérien (283-284)². Au début de l'automne 1968, la vente de ces parcelles à un groupe financier et la perspective de la construction imminente de plusieurs immeubles locatifs engagea l'équipe qui fouillait la villa romaine de Mornex³ à procéder à quelques sondages qui, très vite, se révélèrent riches de promesses: la deuxième tranchée déjà laissait apparaître une succession

de murs de techniques diverses et permettait une abondante récolte de matériel archéologique. Alertée, la Commission des monuments et des sites⁴ octroya les crédits nécessaires à des fouilles de sauvetage. Les travaux se déroulèrent de la mi-septembre à la fin octobre et permirent le dégagement des secteurs A et B⁵, les plus directement menacés par les constructions modernes. En 1969 et 1970, l'octroi renouvelé de crédits déclencha deux autres campagnes destinées à fouiller les secteurs C et D menacés à leur tour. Des fouilles ultérieures seront encore nécessaires pour sauver les substructions que recèlent sans doute les parcelles situées au sud-ouest des bâtiments dégagés jusqu'à ce jour et où vont s'édifier prochainement de nouveaux immeubles. C'est dire que nos travaux, loin d'être achevés, ne constituent qu'une première approche et que le rapport préliminaire que nous présentons ici est davantage destiné à satisfaire la curiosité du public qu'à fournir l'interprétation définitive d'un site dont l'importance et l'intérêt s'accroissent avec chaque campagne⁶.

II. SITUATION: TOPOGRAPHIE, TOPONYMIE ET HISTOIRE

La colline de Bernex fait partie d'un alignement de coteaux qui jalonnent un axe anticlinal de Viry à Chamblézy; elle constitue une éminence molassique dont le flanc oriental est couvert de marnes grises gypsifères⁷. Le champ de fouilles s'étend sur son flanc nord-ouest, à 200 m environ au nord-nord-ouest de l'église actuelle, sur une pente douce d'où la vue s'étend jusqu'au Jura qui ferme l'horizon de sa masse imposante et sombre⁸. Le chemin de Saule, qui limite au nord le champ de fouilles et que les anciens habitants du village appellent encore Vy de Saule (du latin «via») existait probablement déjà à l'époque romaine comme la plupart de nos chemins de campagne qui ont généralement conservé un tracé antique; il figure sur le cadastre de Savoie dressé de 1728 à 1738 par Victor-Amédée II dont les cartes, appelées mappes, sont conservées aux Archives de

¹ Genava 25, 1947, 21-22.

² Ces monnaies sont actuellement la propriété de M. J. Raymond à La Plaine GE.

³ Près de Peissy GE; Genava ns 2, 1954, 209-210 et 17, 1969, 6-9.

⁴ Nous tenons à remercier très vivement les membres de cette commission et particulièrement M. Marc-R. Sauter, archéologue cantonal, sans le concours et l'appui desquels nos recherches n'auraient pu être entreprises.

⁵ Voir plan fig. 1.

⁶ Le chantier a reçu la visite de plusieurs spécialistes, en particulier de M. Rudolf Degen, directeur de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie et de Mme Elisabeth Ettlinger, professeur à l'Université de Berne, qui nous ont fait bénéficier de leur science et de leurs conseils; qu'ils veuillent bien trouver ici l'expression de notre gratitude. Nos remerciements vont aussi à tous les fouilleurs bénévoles qui, aux côtés d'une dizaine d'ouvriers, ont participé à des titres divers aux travaux de l'une ou l'autre de nos campagnes, en particulier à Mlle D. Sauthier, MM. D. Bertrand, M. Curti, E. Jeannet, R. Jourdan, J. Raymond, Ch. Rossi, B. Vincenti, S. Voegeli, F. Wiblé, G. Zimmermann; enfin à M. Ch. Bonnet, adjoint de l'archéologue cantonal, qui, tout en suivant régulièrement nos recherches, a dirigé l'équipe de dessinateurs chargée des levés.

⁷ J.-W. Schroeder, Géologie du Pays de Genève, in: Genève, le Pays et les hommes, Genève 1958, 62-63 (Le Globe, Mém. Soc. de géographie, Genève, publication du centenaire, 97, 1958).

⁸ Coordonnées: CNS 1:25 000, feuille 1300, Chancy, 494 180/181 650, alt. 440-445 m. Plan cadastral, feuille 25, parcelles 2466, 4462, 4463, 2465, 2460, 2461.

Genève⁹; le terrain qui nous intéresse porte sur les documents du XVIII^e siècle le nom de «en Graisy»: s'agit-il de Graciacum, domaine de Gratus, ou d'un fief de la famille de Graisy-Faucigny? Notons, en faveur de cette dernière thèse, qu'en 1313, le comte de Genève cède à Rodolphe de Graisy ses possessions de Bernex¹⁰. Le nom de Bernex lui-même est d'origine antique: le village, qui s'est appelé Brenaz ou Brenay¹¹ a certainement pour origine le domaine du gaulois Brennos (Brennacum). De nombreuses trouvailles avaient déjà confirmé la haute antiquité du lieu, notamment une vaste nécropole romaine qui contenait un riche mobilier (poteries, lacrymatoires, verroterie, bracelets de bronze)¹² un bracelet d'époque romaine tardive¹³ sans compter plusieurs tombeaux du haut Moyen Age¹⁴. Nous savons aussi que notre site se trouvait à un carrefour relativement important du réseau routier: l'une des voies romaines de Genève à Vienne (Isère), dont certains tronçons remontent à l'époque gauloise et qui a été utilisée pendant tout le Moyen Age par les commerçants qui se rendaient à Lyon, passait par Bernex; de là un embranchement rejoignait, par Aire-la-Ville et un bac, la route de la rive droite du Rhône à Peney-Dessous¹⁵.

Notons enfin que la région de Bernex a été pendant longtemps le centre d'un des décanats du diocèse de Genève avec l'église St-Matthieu-de-Vuillonex. Si l'on admet que la paroisse chrétienne s'est généralement formée à partir du territoire d'une villa antique, on pourrait attribuer l'existence d'un décanat à Vuillonex à l'importance que revêtait le lieu à l'époque romaine déjà¹⁶.

III. PLAN DES CONSTRUCTIONS SECTEUR A

Ce secteur (fig. 1)¹⁷ se présente sous la forme d'une cour de 8 sur 9 m environ, entourée sur deux côtés, peut-être trois, d'une série de pièces d'habitation qui portent la marque de plusieurs remaniements successifs. Le mur extérieur sud-ouest a été construit en partie sur les restes d'un sol en mortier, recouvert de carreaux de dallage, provenant d'un premier état. Au sud-est, une succession de trois chambres d'environ 2,50 m de largeur a été transformée en une seule salle de 12,50 m de longueur par l'arasement des murs de refend (planche 11, 1). Cette transformation est intervenue vers la deuxième moitié du I^{er} siècle, comme l'attestent plusieurs tessons trouvés immédiatement sous le sol de mortier dans une couche noirâtre d'habitat, en particulier une tasse en terre sigillée de forme Drag. 27, portant l'estampille Nequires, potier à La Graufesenque de Claude à Vespasien¹⁸ ainsi qu'une assiette Drag. 15/17 de la même épo-

que (fig. 2). Au nord-ouest se succèdent trois chambres plus larges, mais de même longueur que les trois précédentes, dont le sol de mortier était en partie détruit; à 0,25 m environ sous le sol de la plus septentrionale, un squelette de vache a été dégagé; son étude¹⁹ montre que ce type pourrait correspondre aux bovidés romains étudiés par Bachmann et Dannheimer²⁰. Mais il est

1256

⁹ Chaque mappe, établie à l'échelle 1:2372, est consacrée en principe à une paroisse; celle de Bernex porte le sigle D 9.

¹⁰ Genava 25, 1947, 22; de Loche, Histoire de Grésy-sur-Aix, 1874, Doc. 11 (Archives de Turin, Genevois, Cessens, Paquet 8, no 5): ... «de rebus quas habet in villis et territoriis de cusignay de avulunay de brenay de bogey». Brenay

¹¹ Dans une transaction du 20 décembre 1256, Régeste genevois, Genève, 1866, no 883 et supra, note 10, texte cité.

¹² P. v. Soc. Hist. et Arch. de Genève, 29 nov. 1838, 23 mars 1843, 27 avril 1843; B. Reber, Recherches archéologiques dans le territoire de l'ancien Evêché de Genève, in Mém. et Doc. Soc. Hist. et Arch. de Genève 23, 1888-1894, 282-326; idem, Recherches archéologiques à Genève et aux environs, Genève 1901, 217; idem, Esquisses archéologiques sur Genève et les environs, Genève 1902, 286; R. Montandon, Genève, des origines aux invasions barbares, Genève 1922, 167, no 115.

¹³ W. Drack, Ältere Eisenzeit der Schweiz, Materialhefte zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz, Heft 4, Bâle 1964, 61 et JbSGU 53, 1966-1967, 131.

¹⁴ R. Montandon, op. cit., 167, no 115.

¹⁵ Genava 5, 1927, 246; L. Blondel, La civilisation romaine dans le bassin du Léman, RHV 35, 1927, 276-277; Genava ns 9, 1961, 12: trésor monétaire à Peney-Dessous.

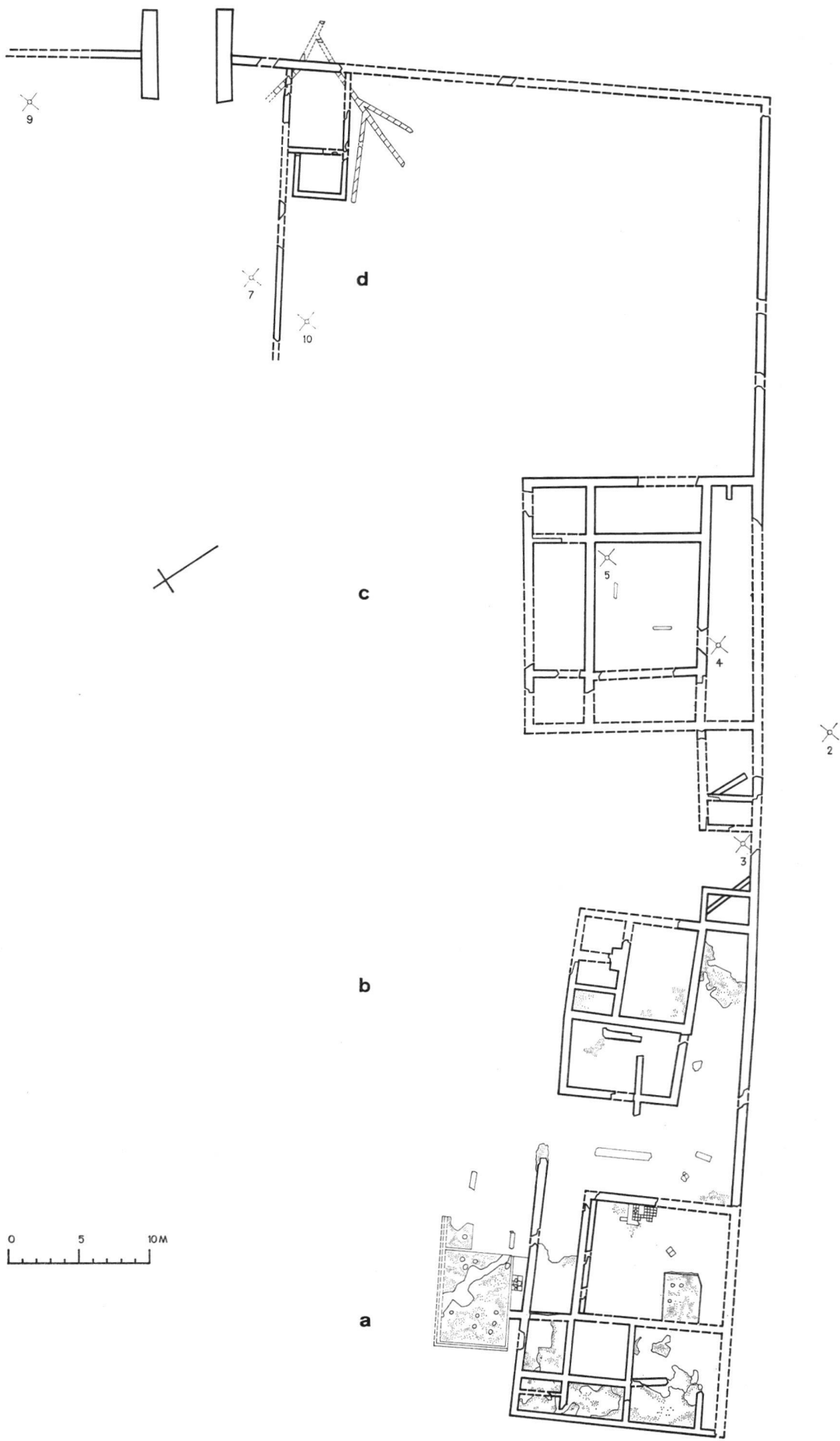
¹⁶ Régeste genevois, Genève 1866, 542 (Vuillonex) et 462 (Chapitre). P. Bertrand, dans un article intitulé «Vuillonex, un hameau dont les Bernois firent une seigneurie» et publié dans la Tribune de Genève du 18 nov. 1969, pense que la position de Vuillonex dans la hiérarchie est due davantage à la proximité de la ville de Genève où se rendaient les doyens, membres du chapitre cathédral, qu'à la haute antiquité de son église. Il n'est pas prouvé, en outre, que Bernex et Vuillonex aient formé, à l'origine, une seule et même paroisse; celle de Bernex est attestée dès 1256 (Régeste, 218, no 883).

¹⁷ Un plan détaillé pierre par pierre à l'échelle 1:20 a été établi par une équipe de dessinateurs dirigée par M. Ch. Bonnet, adjoint de l'archéologue cantonal, et composée de G. Deuber et Y. Reymond (secteurs A et B), de G. Deuber, Fr. Hug et Fr. Zeiser (secteur C), de S. Aeschlimann et Y. Szynalski (secteur D), que nous remercions ici de leur excellent travail; notre gratitude va également à M. J.-P. Wisard qui, avec une équipe du cadastre, a établi sur le terrain des lignes de base déterminées par 15 points de référence (C 1: 494 183,03/114 663,44; alt. 441,85). Dans ce premier rapport, nous ne donnons qu'un plan schématique des fouilles.

¹⁸ F. Oswald, Index of potters' stamps, 1931, 217; Oxé, Bonner Jahrb. 140/141, 1936, 388, no 164.

¹⁹ L. Chaix: Rapport sur le bovidé des fouilles romaines de Bernex, Institut d'anthropologie de l'Université de Genève, mars 1969, manuscrit.

²⁰ M. Bachmann: Schädelreste des Rindes aus dem keltischen Oppidum von Manching. Studien an vor und frühgeschichtlichen Tierresten Bayerns, 14, München 1962; F. Dannheimer: Die Rinderknochen der römischen Zivilsiedlung in Hüfingen (Ldkrs. Donaueschingen), Badische Fundberichte, Sonderheft 6, 1964.



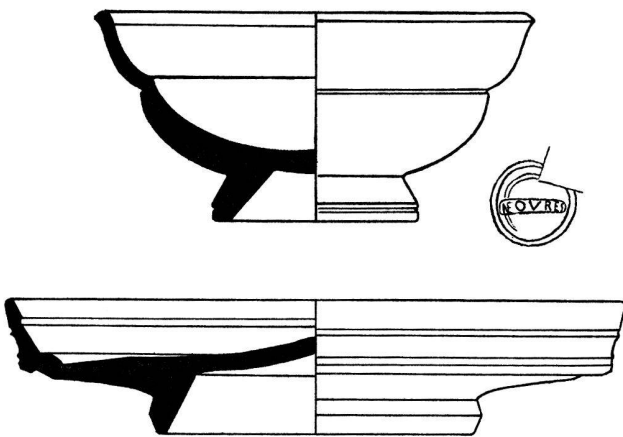


Fig. 2. Bernex GE. Secteur A: céramique trouvée sous le sol de mortier de la planche 11, 1: tasse Drag. 27 (signée Nequres) et assiette Drag. 15/17 (signature illisible). La Graufesenque, Claude-Vespasien. - 1:2.

difficile de dire, en l'absence d'un raccord précis à la stratigraphie du site due à des destructions importantes en cet endroit, si l'on a affaire à un sacrifice de fondation, comme on en connaît de nombreux à l'époque romaine, ou à la simple inhumation d'une vache victime d'une épizootie.

Au sud-ouest et au nord-ouest de la cour, la destruction quasi totale du bâtiment rend impossible une reconstitution. Les murs sont constitués d'assises régulières de cailloux roulés de rivière, de dimension moyenne, bloqués dans un mortier de chaux résistant; seul le mur bordant la cour sur trois côtés se distingue par une reconstruction à une époque tardive à l'aide de blocs de serpentine grossièrement taillés, traversant la largeur du mur à la manière de parpaings. Dans la cour, deux petites aires de foyer, constituées de carreaux de dallage, ont été dégagées²¹ ainsi qu'une sorte de petit hypocauste, qui a été accolé postérieurement au mur nord-ouest (planche 11, 2). L'aire de chauffe, mesurant 1 sur 1,60 m environ, est constituée de carreaux de terre cuite (0,20 sur 0,20 m) semblables à ceux des piles; ces dernières, mal alignées selon un axe médian approximatif, étaient au nombre de deux. Les dimensions très réduites de cet «hypocauste» et son caractère unique ne permettent guère de songer à une salle chauffée; la villa de Schupfart²² présente une petite construction d'environ 1,50 sur 2 m (no X du plan) dont les murs constitués de tuiles font penser à un bassin, voire à un château d'eau, bien que cette deuxième possibilité semble peu plausible en raison de l'absence totale de canalisation; un autre parallèle, bien meilleur, peut être fait avec Augst²³, insula XXIII, où l'on a découvert plusieurs chambres à fumer la viande dont l'aspect général est assez proche de notre exem-

ple²⁴; la proximité de foyers pourrait corroborer cette hypothèse²⁵; malheureusement, aucune trouvaille caractéristique dans ce secteur ne permet d'apporter plus de certitude pour l'instant; à Augst, l'ensemble est daté du IIIe siècle; à Bernex, nos observations nous incitent à ne pas faire remonter cette construction au-delà du début du IVe siècle.

Près de l'angle est de la cour s'élevait une petite construction de bois de 3,50 sur 2,50 m dont le sol bétonné est encore bien visible (planche 12, 1).

Au sud-ouest et à l'extérieur de cet ensemble d'habitations s'élevait une autre construction de même type; aux 4 angles de l'aire bétonnée, de gros blocs de pierre soutenaient les poutres d'angle tandis que les poutres de fondation sur lesquelles s'élevaient les parois de bois ou de pisé avaient été calées à l'aide de cailloux roulés avant d'être maintenues définitivement en place par un lit de mortier (planche 12, 2). Notons qu'à environ 1 m au sud-est de cette construction et au même niveau que son sol, il a été découvert une belle coupe Drag. 37 provenant de Gaule méridionale, datable de la fin du Ier siècle (planche 16, 1).

SECTEUR B

Ce secteur est constitué essentiellement par un édifice de 8 sur 9 m divisé en 4 chambres: une grande au nord-est et 3 petites au sud-ouest. L'appareil soigné des murs ainsi que les témoins archéologiques récoltés sous le sol bétonné des pièces, permet d'attribuer la construction à la fin du Ier siècle, au plus tard au début du IIe (planche 13, 1). Dans l'angle sud-est, les pierres provenant de la destruction des murs recouvraient encore le sol et des traces d'enduits muraux au mortier de chaux, de ton brunâtre, étaient encore visibles; l'un des murs de refend, en bois ou en pisé, avait pour fondation une rangée de tuiles de toit à rebords prises dans un lit de mortier. Au sud-est, l'adjonction de deux chambres de 8 sur 5 m au total, de forme asymétrique, remonte à une époque tardive; les pierres sont de dimensions irrégulières, les assises de hauteur variable et le mortier se révèle de mauvaise qualité; le sol était de terre battue.

Entre ces bâtiments et le long mur qui limite au nord-est l'ensemble des constructions, un foyer semi-

²¹ Des aires de foyer de même type ont été mises au jour dans la villa de Seeb: JbSGU 54, 1968/69, pl. 49, 1.

²² JbSGU 23, 1931, 77-79.

²³ US 1953, 33-40.

²⁴ Op. cit., 36, fig. 26.

²⁵ Op. cit., 37. Notons qu'à Seeb existent également deux fours à fumer: JbSGU 54, 1968/69, 51 et W. Drack, Der römische Gutshof bei Seeb, Archäologische Führer der Schweiz, no 1, 1969, 19, fig. 19.

circulaire de 1 m environ de diamètre, limité par un rang de pierres roulées, contenait des scories de fer.

Les travaux entrepris pour la construction d'immeubles n'ont malheureusement pas permis de fouiller complètement la surface comprise entre les secteurs B et C. Seuls quelques murs perpendiculaires au long mur d'enceinte permettent de supposer l'existence, vers la fin du IIe siècle, d'une série de petites chambres au sol de terre battue, édifiées sur d'anciennes fondations dont l'orientation (nord-sud) diffère de celle du reste des constructions (planche 13, 2).

SECTEUR C

Il se présente sous la forme d'une construction quadrangulaire de 18 sur 17 m comportant une cour centrale de 10 sur 9 m autour de laquelle s'ordonnent 6 pièces dont les dimensions sont déterminées, sauf au nord-est, par le prolongement des murs qui délimitent la cour²⁶. Les sols devaient être en terre battue, à moins que les quelques alignements de pierres trouvés à l'intérieur du bâtiment n'aient servi à supporter un plancher de bois qui n'a laissé aucune autre trace; en ce cas, il n'est pas exclu de penser que notre édifice aurait pu servir de grange. L'étude stratigraphique montre que ce bâtiment a été construit vers la fin du IIe siècle seulement. Les fondations des murs principaux ont une hauteur moyenne de 1,40 m et une largeur de 0,60 m; elles reposent directement sur une couche naturelle ferme, constituée d'argile jaunâtre mêlée de graviers et de molasse pulvérulente et sont constituées d'assises de cailloux roulés hourdées d'argile; seules quelques assises supérieures sont liées avec un mortier assez grossier de chaux grasse. Plusieurs fragments de colonnes en calcaire jurassique, d'un diamètre d'environ 0,30 m, dont une base de type

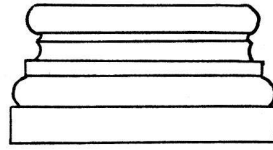


Fig. 3. Bernex GE. Secteur C: base de colonne de type toscan-provincial réemployée dans la construction des fondations.

toscan provincial, ont été réemployés dans la construction des murs (fig. 3). Leur origine reste une énigme: ni le bâtiment A, ni le bâtiment B ne semblent avoir permis l'existence d'un portique relativement luxueux; il faut donc supposer que ces colonnes proviennent d'un bâtiment beaucoup plus riche, peut-être de la villa du maître, située dans la zone non fouillée.

Un horizon de destruction de 0,20 m en moyenne d'épaisseur, composé essentiellement de tuiles, de mortier et de cendres, recouvrait la totalité de la surface du bâtiment à environ 0,30 m de profondeur, directement sous la couche de terre arable; la céramique et les monnaies permettent de dater cette destruction de la fin du IIIe siècle (la monnaie la plus récente de ce niveau remonte à la tétrarchie, vers 296) et on peut penser raisonnablement qu'elle est l'œuvre d'une attaque alamane qui s'est produite en 298²⁷. A partir de 301, avec le retour des troupes romaines et le rétablissement d'une tranquillité relative, le bâtiment a dû être relevé de ses ruines: au nord-ouest, deux murs ont été édifiés sur le niveau de destruction comme l'ont été plusieurs assises des anciens murs. Enfin, la grande invasion de 405-406 a probablement mis un terme à l'activité de l'établissement; malheureusement, comme bien souvent, l'horizon de la dernière destruction fait partie des couches bouleversées par les travaux agricoles et ni une ordonnance précise des bâtiments ni une chronologie absolue ne peuvent être fixées pour cette période: la monnaie la plus récente est un bronze de Valentinien (364-375).

Au nord-est, tout l'établissement est limité par un mur dont la construction remonte, à partir du secteur C, au IIe siècle; l'absence des murs de refend au nord-ouest ainsi que l'absence totale de la couche de destruction, notamment de l'épais lit de tuiles dont nous avons parlé plus haut, nous ont incité en 1969 à émettre l'hypothèse d'un mur de clôture qui, comme bien souvent, limitait le domaine²⁸; les fouilles de 1970 ont permis de vérifier cette donnée avec évidence et de préciser les dimensions de l'enceinte; notons qu'au nord-est du mur, la présence en plusieurs points d'un lit de gravier de 0,15 à 0,20 m d'épaisseur situé au même niveau que la couche de destruction du IIIe siècle, laisse supposer l'existence d'un passage tout le long de l'éta-

²⁶ Ce plan général, qui rappelle celui du temple gallo-romain, appartient bien à un bâtiment rural: on en a quelques exemplaires en Suisse, notamment à Aeschi SO: JbSGU 32, 1940/41, 125-126, mais nous avons dans ce cas un portique le long d'une des façades, comme d'ailleurs à Oberentfelden, maison 19, qui n'a de murs parallèles que sur trois côtés: JbSGU 30, 1938, 37. L'exemple qui se rapprocherait le plus de notre type est celui de Wiedlisbach BE: R. Degen, dans: L'époque romaine en Suisse, Rép. PAS 4, 1962, pl. 10, no 10.

²⁷ Histoire de Genève, publication de la Soc. d'Hist. et d'Arch. de Genève, Genève 1951, vol. 1, 42; F. Staehlin, Die Schweiz in römischer Zeit, Bâle 1948, 282-283.

²⁸ Citons pour exemple en Suisse: Stutheien, JbSGU 20, 1928, 74; Oberentfelden, op. cit., 42, 1951, 91 et US 1952, 10 ss.; Seeb, JbSGU 54, 1968/69, 148; à l'étranger: Montmaurin, G. Fouet, La villa gallo-romaine de Montmaurin, XXe supplément à Gallia, Paris 1969, 32 ss.; voir aussi l'article «villa», in: Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, de Daremberg, Saglio et Pottier et A. Grenier, Manuel d'archéologie gallo-romaine, 2e partie, Navigation, occupation du sol, Paris 1934, 782 ss.

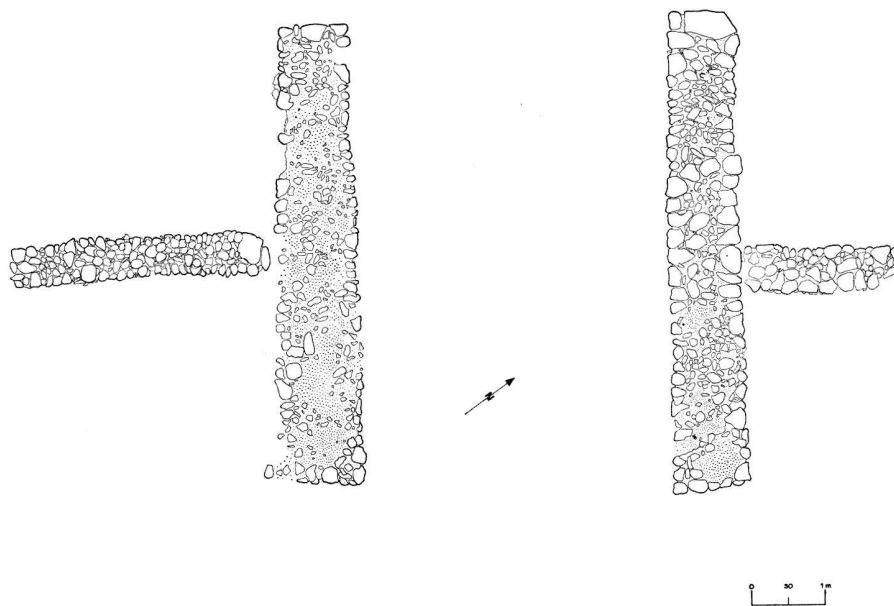


Fig. 4. Bernex GE. Secteur D: plan de la porte d'entrée. - 1 : 100.

blissement. Comme dans le secteur C, les fondations, constituées de cailloux roulés hourdés d'argile, reposent sur la couche ferme de couleur jaune et leur largeur s'élève à 0,60 m; la dernière assise, légèrement en retrait, marque une limite de sol; on pourrait s'étonner de l'importance des fondations pour un simple mur de clôture; mais on sait que la hauteur des enceintes de ce type pouvait atteindre 2 à 5 m pour une largeur de 0,60 à 0,80 m²⁹.

SECTEUR D

Fouillé en 1970, il comprend (planche 14, 1): le retour du mur d'enceinte, interrompu par une porte monumentale; une habitation de deux pièces; un réseau de canalisations destinées à assainir le terrain.

Le mur et la porte d'enceinte

De l'angle nord de l'enceinte, restitué graphiquement³⁰, jusqu'à la porte, la typologie du mur est semblable à celle du secteur C: même largeur, même profondeur, même technique de construction; au-delà de l'entrée, en revanche, les pierres roulées, conservées sur une assise, sont de dimensions plus petites, le mortier est moins abondant tandis que la largeur du mur oscille entre 0,54 et 0,57 m seulement. Si, de prime abord, la forme de l'enceinte n'est pas régulière, il est toutefois intéressant de noter que le segment de mur situé au nord-est de la porte forme un angle de 90 degrés avec

celui qui limite les secteurs A et B, alors que le mur bordant le secteur C forme un angle droit avec celui qui se prolonge au sud-ouest de la porte. Les fouilles de 1971, dont l'objectif essentiel sera l'étude de toute la zone qui s'étend au sud-ouest de l'entrée, détermineront peut-être si ces variations d'angles et de typologie correspondent à diverses étapes de construction. Des sondages préparatoires ont permis de suivre le mur jusqu'à son angle ouest et de préciser l'une des dimensions de l'enceinte qui atteint ainsi 125 m; cette largeur est plus modeste qu'à Oberentfelden (160 m) ou qu'à Seeb (197 m)³¹. La porte, distante de 38 m environ de l'angle nord, n'est pas située dans l'axe médian de l'établissement comme à Oberentfelden, mais l'hypothèse d'une deuxième entrée placée symétriquement comme à Seeb³² n'est pas à exclure d'emblée.

L'entrée (planche 14, 2; fig. 4), large de 4,50 m, est bordée de deux murs dont l'épaisseur varie de 0,92 à

²⁹ Daremberg, Saglio, Pottier, Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, art. «villa», Hagenschiess et Altstatt, 879.

³⁰ Le mur d'enceinte avait été dégagé en 1969 jusqu'au bord d'une large et profonde tranchée, ouverte au printemps de la même année pour la pose d'un collecteur d'eaux usées, puis remblayée; en 1970, plusieurs sondages furent nécessaires pour repérer un prolongement ou un retour du mur: par une malchance propre aux archéologues, il s'avéra par la suite que l'angle nord de l'enceinte se trouvait exactement dans la tranchée du collecteur et avait été, par conséquent, entièrement détruit par la pelle mécanique.

³¹ Oberentfelden: US 16, 1952, 10; Seeb: JbSGU 54, 1968/69, 148.

³² Oberentfelden, op. cit., 10; Seeb, op. cit., 149.

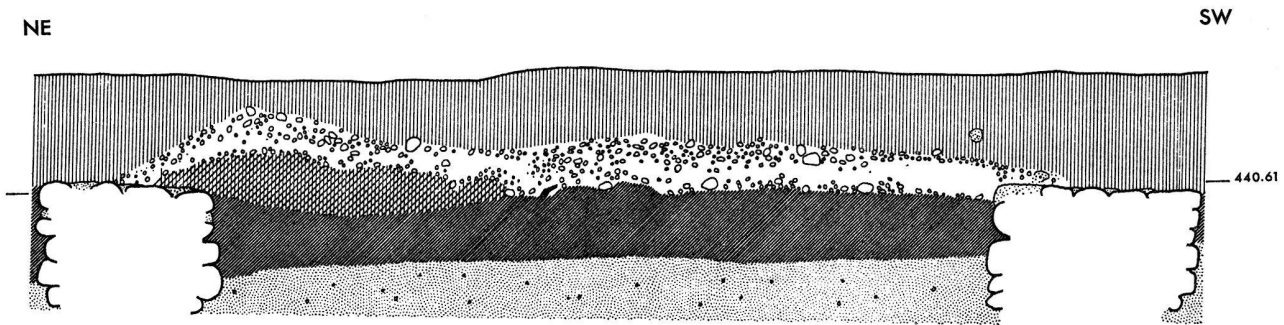


Fig. 5. Bernex GE. Secteur D: porte d'entrée: coupe. - 1:40.

1,20 m et dont la longueur atteint respectivement 6,60 m (côté nord-est) et 6,50 m (côté sud-ouest). Comme celles du mur d'enceinte, mais plus profondément, les fondations reposent dans la couche naturelle d'argile jaunâtre; les assises, constituées de cailloux roulés de rivière, sont hourdées d'argile sur une hauteur de 0,50 m tandis que sur les 0,20 m restants, elles sont jointoyées au mortier; quelques fragments de tuiles et de briques ont été mêlés aux pierres sur toute la hauteur de la fondation. Si le type des portes de Seeb est semblable au nôtre, l'entrée d'Oberentfelden présente un aspect nettement plus fortifié par la présence de contreforts à l'extrémité des murs latéraux³³. La restitution de l'élévation de la porte est évidemment difficile en l'absence d'exemplaires bien conservés; la présence de tuiles dans la couche de destruction située au nord-ouest des fondations pourrait conduire à l'hypothèse d'une couverture sous la forme d'un toit à deux pans tel que le suggère par exemple une reconstitution du musée de Saalburg³⁴. Une coupe stratigraphique perpendiculaire à l'axe de la porte ainsi que plusieurs sondages effectués tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'enceinte ont confirmé l'existence d'une voie d'accès de 3,50 m de largeur environ, constituée d'une couche de gravier dont l'épaisseur varie de 0,20 à 0,30 m (fig. 5). Il n'est pas sans intérêt de constater que l'axe de cette desserte prolongé vers le sud-est passe à proximité immédiate de l'emplacement de la première église de Bernex, détruite en 1867; il ne serait donc pas déraisonnable de situer provisoirement la maison du maître sous l'ancienne église paroissiale qui aurait succédé elle-même aux constructions romaines; la présence

³³ Seeb, op. cit., 149 et 154: largeur 3,80 m; longueur restituée env. 9,00 m; Oberentfelden, JbSGU 30, 1938, 38 et 39, fig. 4.

³⁴ Gymnasium, Heft 7, Germania Romana III, Römisches Leben auf germanischem Boden, Heidelberg 1970, 101, fig. 39.

³⁵ L. Blondel, Chronique archéologique pour 1944, Déboisements et remaniements parcellaires, Genava 23, 1945, 21.

³⁶ Cf. supra note 9.

de restes de mur, de traces d'incendie, de tessons de céramique, de fragments de tuiles, observés en automne 1970 dans une tranchée ouverte dans la rue du village, au sud de l'ancien cimetière, à l'occasion de travaux publics, corrobore une hypothèse que seules des fouilles ultérieures pourront vérifier. En quittant l'enceinte, la voie devait rejoindre au nord-ouest le chemin de Saule actuel qui, comme nous l'avons supposé plus haut, existait probablement à l'époque romaine déjà. Reste à préciser la destination de cet axe de communication. Un examen sur le terrain est aujourd'hui bien illusoire: les remaniements parcellaires des années 40 ont profondément modifié l'ancien système cadastral qui devait remonter aux origines de la propriété foncière³⁵; de plus, les travaux récents entraînés par la construction de la nouvelle route de Chancy n'ont pas contribué à rendre la lecture des indices topographiques plus aisée! En revanche, l'examen du cadastre de Savoie, le plus ancien pour la région de Bernex³⁶, peut apporter les éléments d'une réponse; on remarque, en effet, qu'au début du XVIIIe siècle, le chemin de Saule, loin de s'interrompre comme aujourd'hui, se prolongeait au nord-ouest jusqu'à Aire-la-Ville, selon un axe, au départ du moins, qui correspondait à celui de la voie d'accès de notre établissement! Il est donc très probable que la villa, établie en bordure d'une voie secondaire Onex-Bernex-Aire-la-Ville, était desservie par un embranchement qui, après avoir quitté le chemin de Saule, pénétrait dans l'enceinte par la porte décrite plus haut et ne prenait fin que devant la maison du maître. Au sud-est, un second accès était sans doute possible à partir de la voie Genève-Vienne, dont le tracé doit se confondre avec la rue principale du village (fig. 6).

L'habitation

A 3,70 m au nord-est de la porte, appuyé contre le mur d'enceinte, s'élève un petit édifice comprenant

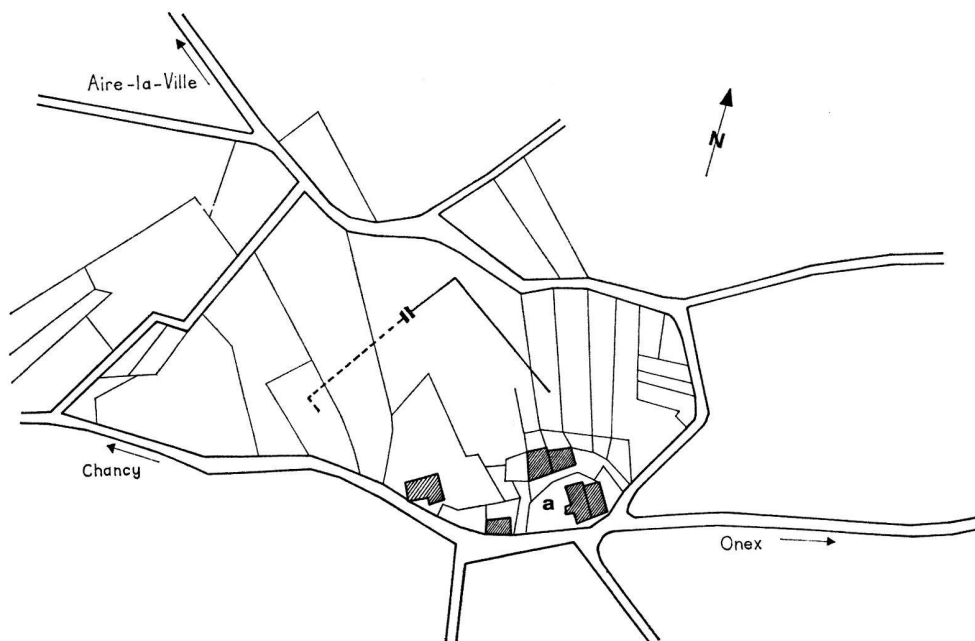


Fig. 6. Bernex GE. Situation de l'enceinte et de la porte sur le cadastre de Savoie du XVIIIe s.; a: emplacement de l'ancienne église de Bernex détruite au XIXe s. - 1:4744.

deux pièces d'habitation dont la plus petite (3,0 sur 2,60 m) a été accolée à la plus grande (5,40 sur 4,0 m). Les fondations, conservées sur une assise seulement, sont constituées de cailloux roulés de rivière jointoyés au mortier de chaux auquel ont été mêlés ici et là quelques fragments de tuiles; contrairement aux constatations antérieures, les murs ne sont pas fondés sur la couche naturelle d'argile jaunâtre mais dans la couche de terre humifère noirâtre qui se situe immédiatement au-dessous du niveau de destruction; cette observation, ainsi que la largeur modeste des fondations (0,38 à 0,40 m) nous incitent à penser que l'élévation du bâtiment ne devait pas être très importante et que les murs étaient faits de matériaux relativement légers, peut-être d'un colombage. Le sol était constitué de terre battue ou d'un plancher de bois; des tuiles recouvraient un toit que le plan nous permet d'imaginer à deux niveaux correspondant chacun à une pièce.

Le matériel archéologique, notamment la céramique de table, nous autorise à identifier cet édifice comme une habitation et non comme un hangar, un dépôt, une remise ou une étable. Sa situation près de la porte d'entrée pourrait en faire une maison de gardien, comme le suggère notamment un exemple de Pannonie qui présente la même disposition³⁷.

Il faut encore signaler un mur, prolongeant vers le sud-est une des faces de l'édifice, dont le mauvais état de conservation et la destruction totale au-delà d'une

distance de 10 m n'ont pas permis de retrouver un retour éventuel. Les fondations, larges de 0,40 m, sont constituées d'une seule rangée de gros cailloux roulés (0,30 sur 0,40 m environ) calés par des galets plus petits (0,10 sur 0,15 m en moyenne). La destination de ce mur, parallèle à la voie d'accès, est évidemment difficile à préciser; il pourrait s'agir simplement d'un enclos pour le bétail qui occuperait l'angle nord de l'enceinte³⁸.

Les canalisations

La construction de la « maison du gardien », située au bas du coteau, sur un terrain que le ruissellement des eaux devait rendre souvent marécageux, sinon impraticable, a nécessité l'établissement d'un réseau de canalisations destinées à l'assainissement du terrain. Au sud-ouest, une canalisation conservée sur quelques mètres seulement, passe sous la maison avant de traverser le mur d'enceinte et de rejeter probablement ses eaux de drainage dans un puisard. Au nord-est, un canal à trois branches suit un tracé similaire pour rejoindre le canal précédent à l'extérieur. La typologie n'est pas uniforme;

³⁷ B. Thomas, *Römische Villen in Pannonien*, Budapest 1964, 178: Gebäude G du plan (désignée dans le texte par la lettre D, ce qui constitue manifestement une erreur: «neben dem Tor... »).

³⁸ Cf. notamment à Seeb: *JbSGU* 54, 1968/69, 149, lettres K et L du plan.

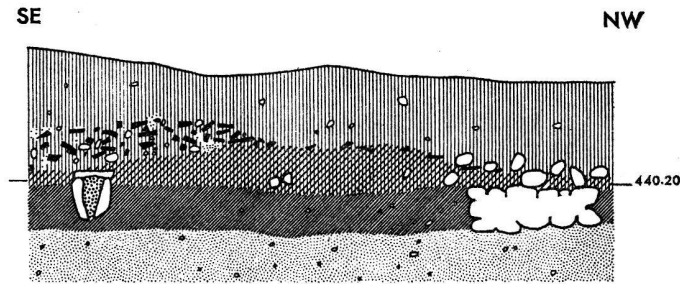


Fig. 7. Bernex GE. Secteur C: coupe montrant la situation du canal nord-est après la jonction des embranchements secondaires, quelques mètres avant son passage au travers du mur d'enceinte (à droite sur la coupe). - 1:40.

le premier canal et la branche du second qui court parallèlement à l'habitation, sont simplement formés de cailloux roulés disposés sans ordre apparent sur une largeur de 0,30 m et une hauteur moyenne de 0,20 m; la couche de pierres devait constituer en elle-même une manière de drainage³⁹. Les autres parties en revanche, plus élaborées, peuvent être considérées comme de véritables canalisations; construites avec des dalles de serpentine verdâtre disposées en V et recouvertes d'un certain nombre de fragments de même nature qui se chevauchent, elles présentent uniformément, même après la jonction des embranchements secondaires, un canal de section triangulaire d'environ 0,20 m de hauteur et de 0,10 à 0,20 m de largeur au sommet (planche 15, 1). Si le second canal conserve une même typologie jusqu'à l'extérieur (planche 15, 2), le premier traverse l'enceinte sous la forme de tuiles courbes (imbrices) prises dans la masse du mur (planche 15, 3). Malgré l'absence d'un véritable radier et l'irrégularité de la construction qui rendent les mesures exactes difficiles, il est possible néanmoins d'affirmer dans les deux cas que la pente est faible et ne doit pas excéder 0,01 à 0,02 m par mètre. Signalons enfin que les canaux du second type étaient remplis d'une argile gris noir et compacte, malheureusement vierge de tout témoin archéologique (fig. 7).

Les comparaisons avec d'autres exemples connus sont difficiles; si A. Grenier, dans son article «villa» du dictionnaire des antiquités grecques et romaines indique que des «précautions minutieuses sont prises, même

dans les bâtiments les plus modestes pour drainer le terrain de la villa» et que des «conduites souterraines en pierres sèches partent de divers points pour aboutir à un puits collecteur»⁴⁰, les publications détaillées semblent avares de renseignements; dans des études d'ensemble comme celles qui ont été consacrées récemment aux villas de Pannonie ou de Grande-Bretagne⁴¹, on n'en trouve aucune trace; à côté de l'exemple cité plus haut et qui concerne un atelier céramique⁴², on peut noter, mais très sommairement décrites, des canalisations d'assainissement à la villa de Montmaurin⁴³. Il n'est pas sans intérêt de remarquer par ailleurs que la technique du drainage était connue depuis fort longtemps à Rome puisqu'on a retrouvé au Palatin des canaux de ce type qui remontent au VIII^e siècle avant notre ère⁴⁴.

Chronologiquement, les constatations faites sur le terrain, notamment l'examen de la maçonnerie à l'endroit où les canaux traversent le mur d'enceinte, permettent d'affirmer que le système de drainage et la «maison du gardien» sont contemporains de l'établissement de l'enceinte; loin d'avoir été rajoutés après coup à la suite de nouveaux besoins, ils font partie ainsi d'un plan d'ensemble préétabli.

IV. CONCLUSIONS PROVISOIRES

Chronologie

Dès le début du I^{er} siècle, des constructions s'édifient dans les secteurs A et B selon un plan qu'il n'a pas été possible de déterminer avec précision en raison des éléments architecturaux postérieurs qui le recouvrent et de l'urgence des fouilles; vers la fin du I^{er} siècle ou tout au début du II^e, des remaniements ont lieu, notamment la surélévation des sols et l'arasement des murs de re-

³⁹ Exemple semblable à Mittelbronn: M. Lutz, L'officine de céramique gallo-romaine de Mittelbronn, Gallia 17, 1959, 108.

⁴⁰ Cf. note 29, loc. cit., 880.

⁴¹ Pannonie: cf. note 37; Grande-Bretagne: A.L.F. Rivet, The Roman Villa in Britain, Londres 1969.

⁴² Cf. note 39.

⁴³ Cf. supra, note 28, Montmaurin, op. cit., 148.

⁴⁴ Fouilles de Vagliesi en 1907, mentionnées par Ch. Picard in Rome, collect. Archaeologia Mundi, Genève 1969, 86.

fend au sud-est du secteur A; vers la fin du II^e siècle se construisent les bâtiments qui occupent les secteurs C et D ainsi que le mur de clôture et la porte; à la fin du III^e siècle, l'établissement est ravagé par une incursion des Alamans; on le reconstruit au début du IV^e siècle en agrandissant vers le sud-est le bâtiment du secteur B et en édifiant le petit «hypocauste» dans la cour des bâtiments du secteur A; au début du V^e siècle enfin, le site est détruit et abandonné définitivement à la suite de nouvelles invasions⁴⁵.

Typologie

L'existence d'un mur de clôture continu, l'absence de maisons avec façade sur la rue et cases étroites, souvent précédées d'un auvent, font immédiatement penser à un établissement agricole⁴⁶. La situation des bâtiments, l'absence de tout confort, le caractère des trouvailles (en particulier de nombreux pesons de tisserand) semblent montrer que nous sommes en présence d'une partie des logements du personnel, des dépendances agricoles et des locaux industriels qui complétaient généralement les installations d'une villa rustica; la maison du maître pourrait se situer à une certaine distance au sud-est des constructions mises au jour jusqu'ici, peut-être à l'emplacement de l'ancienne église, dans l'axe de la voie d'accès; seules des fouilles ultérieures permettront de vérifier ces hypothèses provisoires; souhaitons qu'elles puissent s'entreprendre avant toute destruction irrémédiable!

V. MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE⁴⁷

Ce ne sont pas moins de 27 000 témoins archéologiques qui ont été récoltés sur notre site et comme toujours la céramique en constitue la plus grande part. Les tessons se répartissent de la manière suivante: terre sigillée 6,32%; imitation helvétique de terre sigillée 1,25%; céramique peinte 2,30%; céramique commune en terre claire 36,25%; céramique commune de la tradition de la Tène en terre grise ou noire 49,74%; amphores 4,14%⁴⁸. Parmi les pièces les plus intéressantes, signalons quelques tessons de type arétin (variante du service II) dont trois portent une estampille (P. Attius, Ephapra, Rasinius)⁴⁹; deux fragments de plats avec enduit rouge pompéien à l'intérieur qui ont été importés d'Italie en même temps que la céramique d'Arezzo⁵⁰; un tesson de sigillée grise de l'atelier de Gratus (Aoste, Isère) et datant de l'époque de l'empereur Claude; un exemplaire de sigillée grise à décor incisé, trouvé à côté d'une hache en pierre polie de type néolithique! La quasi-totalité des tessons d'imitation de sigillée appar-

tiennent à la forme Drack 21⁵¹, les plus anciens remontant à la première moitié du I^{er} siècle (bandes guillochées sur la paroi), les plus récents, au début du II^e siècle. La sigillée proprement dite provient essentiellement des ateliers de Gaule méridionale (en particulier de Banassac) ou centrale (Lezoux); en revanche, les produits des ateliers de l'Est semblent totalement absents à part une estampille de Iustus et un tesson décoré à la molette provenant d'Argonne. La plupart des amphores ont été importées d'Espagne méridionale et plusieurs portent sur les anses les marques de firmes bien connues (C. Antonius Quietus, Trium Enniorum Iuliorum Saenianense). Notons encore la découverte de plusieurs fragments de médaillons originaires de la vallée du Rhône (Lyon et Vienne), notamment d'un bel exemplaire du type 44 de MM. Wuilleumier et Audin⁵². Parmi la céramique commune, il faut signaler le nombre relativement important de fonds de vases allobroges en terre noire, portant à l'extérieur une estampille en cercle et provenant d'ateliers de la Viennoise (Vienne, Aoste, Annecy) et dont la production pourrait s'étendre du I^{er} au III^e siècle de notre ère. A côté de la céramique, nous mentionnerons une soixantaine de monnaies (de César à Valentinien)⁵³, des objets de bronze (cuillère à fard, fibules, clochette, bouton de porte, anneaux, appliques, aiguilles, chaînette, pendentif [planche 14, 3]), en os (jetons de jeu, aiguilles), en ivoire

⁴⁵ Cette chronologie concorde, dans les grandes lignes, avec celle que nous connaissons déjà pour Genève: cf. notamment L. Blondel, La villa romaine de La Grange, Genève, ASA, ns 24, 1922, 72-88; L. Blondel, La villa romaine de Sécheron, Genava 5, 1927, 34-47.

⁴⁶ Pour comparaison, se reporter aux exemples cités en notes 26 et 28.

⁴⁷ Le matériel sera publié au fur et à mesure de son étude qui est actuellement en cours; aussi ne donnerons-nous ici qu'un très bref aperçu. Nous tenons à remercier vivement Mme E. Ettlinger des conseils précieux et de l'aide qu'elle nous a apportés: c'est à ses grandes connaissances que nous devons la détermination de plusieurs tessons peu communs.

⁴⁸ Les pourcentages respectifs par époques, les plus intéressants, ne pourront pas être établis avant l'étude complète du matériel.

⁴⁹ Ces tessons sont d'origine italique; selon MM. Vertet et Lasfargues, que je remercie de leur communication, aucune estampille de la filiale de la Muette (Lyon) n'est semblable aux nôtres; en revanche, une estampille identique à celle d'Attius a été trouvée à Rome: A. Oxé et H. Comfort, Corpus Vasorum Arretinorum, Bonn 1968, no 209, 18.

⁵⁰ Sur ce type de céramique, voir l'étude de Ch. Goudineau, Note sur la céramique à engobe interne rouge-pompéien, in Ecole française de Rome, Mélanges d'archéologie et d'histoire, 82, 1970, 159-186.

⁵¹ W. Drack, Die helvetische Terra-Sigillata-Imitation des I. Jahrhunderts n. Chr., Schriften des Institutes für Ur- und Frühgeschichte der Schweiz, vol. 2, Bâle 1945, 151, Tf. XII.

⁵² P. Willeumier et A. Audin, Les médaillons d'applique gallo-romains de la Vallée du Rhône, Paris 1952, 44.

⁵³ Je remercie M. N. Dürr, conservateur du Cabinet de numismatique du Musée d'art et d'histoire de Genève, qui a bien voulu se charger de l'analyse de ces monnaies.

(tête d'épingle à cheveux ornée d'une tête de femme coiffée «à la Plotine»), en fer (pointe de lance, couperet, anneaux, pointes, clous, fiches etc.).

L'examen attentif de ce matériel archéologique, en particulier de la céramique, permettra sans doute de faire des constatations intéressantes sur les divers courants d'importation et d'apporter d'utiles renseignements sur le caractère propre des trouvailles de Suisse occidentale. En ce qui concerne les constructions, il ne sera pas sans intérêt de comparer les sites du territoire

de la Colonia Iulia Equestris (rive droite du Rhône) et ceux du territoire allobroge de la Viennoise (rive gauche) où se trouve Bernex, de préciser le caractère et le degré de romanisation dans ces deux régions genevoises ainsi que le rapport des habitats avec le relief, les eaux et le réseau routier. A ces questions (et à bien d'autres encore!), nous espérons que les fouilles entreprises dernièrement à Genève et surtout celles qui suivront, permettront d'apporter quelques éléments de réponse.



I



2

Planche 11. Bernex GE. 1. Secteur A: sol de mortier recouvrant trois pièces antérieures après arasement des murs de refend. – 2. Secteur A: petit hypocauste: four à fumer.



1



2

Planche 12. Bernex GE. 1. Secteur A: sol de mortier d'une construction de bois. - 2. Secteur A: restes d'une construction de bois: à gauche, emplacement d'une poutre de fondation. Les trous du sol sont d'époque tardive.

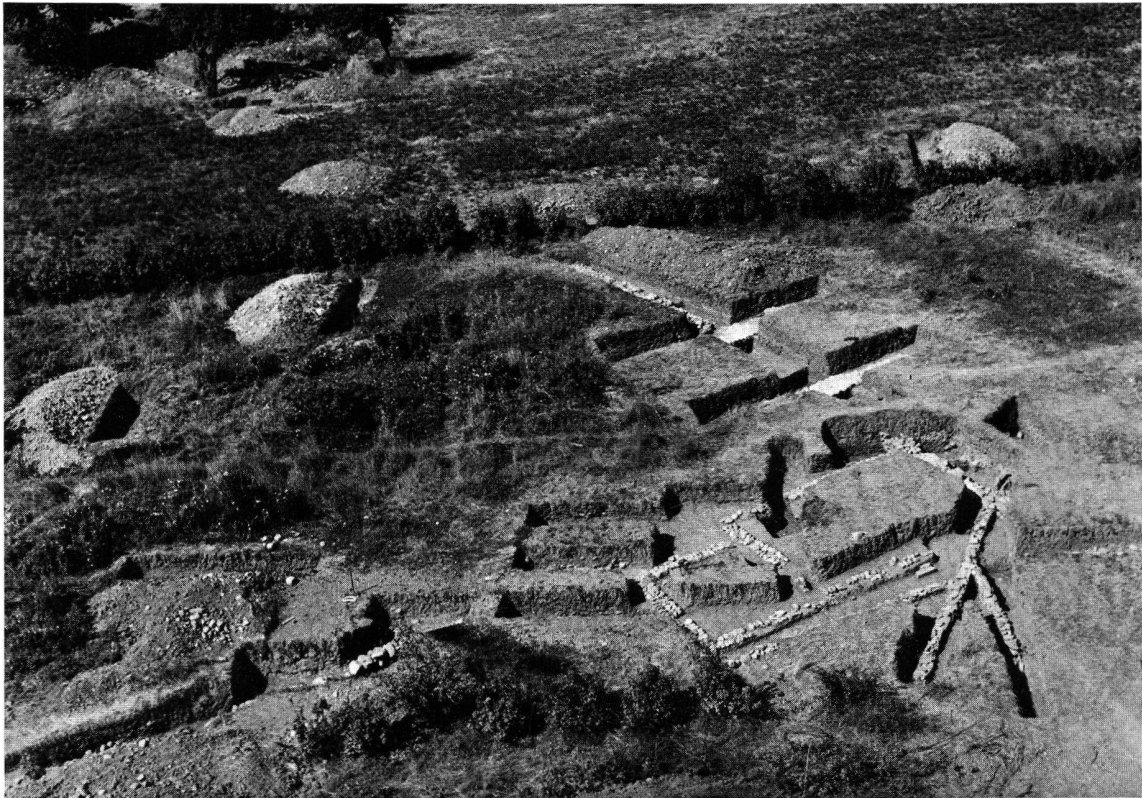


1



2

Planche 13. Bernex GE. 1. Secteur B: appareil des murs. – 2. Entre les secteurs B et C: chambre appuyée contre le mur de clôture.



1



2



3

Planche 14. Bernex GE. 1. Vue du secteur D au cours des fouilles (juillet 1970). – 2. Secteur D : porte d'entrée; à gauche, dans la coupe, lit de gravier marquant la voie. – 3. Pendentif de bronze émaillé de bleu en forme de torque (IIe s.). Haut. 5,5 cm.



I



2



3

Planche 15. Bernex GE. 1. Secteur D: réseau de canaux de drainage; à droite: fondation de la « maison du gardien ». – 2. Secteur D: passage d'un canal de drainage au travers du mur d'enceinte. – 3. Secteur D: passage d'un second canal au travers du mur d'enceinte sous la forme de tuiles courbes.



1



2

Planche 16. Bernex GE. 1. Coupe Drag. 37. Gaule méridionale, fin du Ier s. Haut. 9 cm; diam. 19 cm. – 2. Vase peint de fabrication helvétique (fin IIe–IIIe s.). Haut. 11,5 cm, diam. 21 cm.